Fédération des CIQ du Pays d'Aix

Compte-rendu Réunion avec Orange sur le déploiement de la fibre optique du 9/9/2021

Présents:

ORANGE: Coordonnateur Déploiement THD

MAIRIE: M. CASANOVA, conseiller municipal en charge des Technologies de l'Information de la

Communication (TIC) - Innovation

M. DEBENEST. Direction Gestion de voirie

CIQs: 6 membres du CA de la Fédération

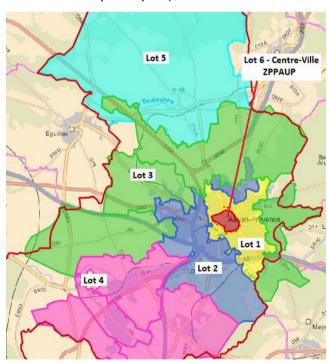
Objet de la réunion

Présentation par « ORANGE INFRASTRUCTURES » et échanges avec le CA de la Fédération sur l'avancement du déploiement de la fibre sur l'ensemble de la ville et les perspectives du déploiement dans les quartiers après les périodes de confinement.

Nous remercions le Coordonnateur Déploiement THD pour la zone Sud-Est, les élus et services de la ville pour cette réunion sur l'état d'avancement du déploiement en réponse aux questions des CIQ.

Organisation et avancement du déploiement

Orange rappelle l'organisation du réseau de déploiement de la fibre depuis le **NRO** (Armoire centrale Nœud de Raccordement Optique) vers les **PM** (ou **PMZ** Point de Mutualisation de Zone) puis les **PA** (grands boîtiers noirs de Point d'Aboutement qui peuvent desservir de 80 à 120 locaux) jusqu'au **PB** (petits boîtiers gris de Point de Branchement) pour le branchement de 6 à 10 locaux (logements ou adresses téléphoniques),



Aix a été découpée en 6 lots couvrant 105185 locaux ; Un lot a été mis en route par an. ORANGE soustraite la réalisation du déploiement à CIRCET Les lots 1, 2, 4 et 3 ont été les premiers déployés. Le lot 5 (Célony-Puyricard) est en cours de déploiement

Le lot 6 est retardé notamment par les contraintes de l'ABF (Architectes des Bâtiments de France) qui refuse l'installation de boîtiers de PA et PB en apparent, ce qui impose notamment des perçages des murs anciens

285 armoires de mutualisation sont en service sur les 299 pour la couverture de l'ensemble de la commune d'Aix. Il en reste 8 à installer dont 4 pour le centre ville que l'ABF impose de placer sur les boulevards (refus en centre ville) Ce qui complexifie le déploiement pour raccorder le centre ville

Orange présente l'avancement du taux de couverture de la fibre en **locaux « éligibles »** (PB installé et possibilité de branchement des FAI) dans les différents **« quartiers administratifs de la ville » (QA)** au début septembre 2021 :

- pour l'ensemble de la ville : 69% des locaux sont éligibles (82% hors du centre ville qui est doté de bons débits ADSL corrects)
- hors centre ville (lot 6) : le taux global d'éligibilité par QA varie suivant les quartiers de 37% à 94%
- 4 QA ont des taux moyens d'éligibilité en retrait (1 QA à 37% et 3 QA à environ 50%) : Célony-La Calade (Zones 3 & 5), Les Milles (Zone 4), Luynes (Zone 4), Puyricard-Couteron (Zone 5).

Le centre ville est le dernier QA à être fibré du fait des contraintes des ABF sur les autorisations d'implantation des armoires techniques (environ 3 ans de négociation) Le responsable Orange nous expose l'avancement des % d'éligibilité globale dans les 15 quartiers Administratifs (QA) de la ville d'Aix-en-Provence

QUARTIERS	Lot dépl	Eligibles	Refus	Total	Tx Eligibilité
QA Encagnagne-Corsy	1-2	6119	805	7199	96%
QA Célony	3-5	973	14	2616	37%
QA Centre-Ville	6	3542	651	20550	18%
QA Les Hauts d'Aix	1-2-3	8887	126	10184	88%
QADuranne	4	3749	31	4336	87%
QA Facultés	1-2	6092	212	6621	95%
QA Jas de Bouffan	2-3	6811	28	7799	88%
QA Les Milles	4	3404	99	6701	52%
QA Luynes	4	1984	13	3662	54%
QA Pont de Béraud 🌁	1	2386	11	2841	84%
QA Pont de l'Arc	2	7867	83	8521	93%
QA Puyricard - Couteron	5	2591	6	5232	50%
QA Sextius-Mirabeau	1-2	5404	73	5747	95%
QA St Mitre - Granettes -	2-3	5140	48	6344	82%
QA Val St André	. 1	6314	230	6832	96%
Total général		71 263	2 430	105 185	69%
Hors QACentre-Ville		67 721	1 779	84 635	82%

Ces données sont des valeurs globales pour chaque QA qui peuvent être avec des disparités importantes entre les différents secteurs du quartier, notamment pour les quartiers répartis sur plusieurs « zones » de déploiement, comme les QA limitrophes du centre aggloméré qui s'étendent depuis des secteurs en milieu urbain jusqu'en périphérie. Dans ces quartiers, les % d'éligibilité peuvent être très différents suivant les secteurs en fonction de l'avancement du déploiement des « zones » dans lesquelles ils se situent.

Réalisation du déploiement

Le déploiement de la commune à démarré en 2013.

1450 km de câbles optiques sont déployés. Il reste 650 km en cours surtout en aérien avec des problèmes de charges sur les poteaux qui imposent d'en poser de nouveaux situés sur des espaces publics de ville, des chemins privés et parfois des parties privatives.

Implantations des nouveaux appuis "Orange" imposés par le déploiement aérien

La législation et les contraintes d'utilisation des appuis aériens appartenant à Orange ou à des tiers, comme Enedis, imposent la réalisation de calculs de charge appui par appui..

Cela concerne, pour l'ensemble de la ville, le raccordement de : 12175 locaux avec des appuis Télécom - 3637 locaux avec des appuis tiers

Les Remplacements et implantations d'appuis par Orange sont nécessaires lorsqu'ils ne supportent pas la charge **supplémentaire** induite par les câbles optiques : 1/3 des appuis Orange, 1/4 des appuis tiers

Les 4 quartiers les plus en retrait sont concernés pour un nombre important de locaux :

/ Célony : 1815 (sur les 2616 locaux du quartier) / Les Milles : 2858 / Luynes : 1929 / Puyricard Couteron : 2638

Ce qui conduit à un nombre important de poteaux concernés, environ 730 poteaux à remplacer / implanter (connus à ce jour) sur le périmètre de ces 4 QA.

- **Pour l'Implantation en zone privative** des négociations sont à mener avec les propriétaires privés pour la mise en place de conventions de servitude notariées au cas par cas qui génèrent des délais et des remises en cause.
- Pour l'Approvisionnement en poteaux depuis la fin 2020, la production de poteaux (de tout type) est également impactée, en lien avec la crise COVID, à un moment où les déploiements nécessitant des appuis se concentrent (RIP, AMEL, zones AMII...). Ces problèmes d'approvisionnement s'ajoutent aux autres
- Pour la Réalisation des travaux des autorisations doivent être obtenues en mairie. Ces opérations ont pris parfois beaucoup de temps, à cause des procédures administratives imposées pour ces implantations. Les possibilités d'implantation par CIRCET sont entre 180 et 200 poteaux par mois pour le département

Actions mises en place:

- Comité de pilotage avec la mairie sur les cas d'implantations d'appuis « complexes ».Le suivi se fait mensuellement, le 1^{er} vendredi du mois.
- Traitement simplifié avec les services de l'UDAP sous la direction des ABF.
- Actions de sécurisation de l'approvisionnement de poteaux (sourcing, ...)
- Mise en place de procédures de négociation avec les tiers pour obtention des servitudes d'implantation d'appui en partie privative
- Renforcement des équipes de plantation de poteaux chez les partenaires
- Actions en cours d'information et demandes aux représentants des propriétaires (syndics) pour réaliser les percements de façade nécessaires

Orange à eu récemment des échanges avec le CIQ de Célony face à l'important retard du taux d'éligibilité du quartier, avec des très faibles débits ADSL (0,5 à1,5 Mbps) sur certains secteurs. Orange peut envisager de dupliquer ce qui a été fait sur le quartier de Célony pour les 3 autres quartiers ?

- Présentation de l'état des lieux au bureau du CIQ
- Identification et partage sur les difficultés, les zones critiques ou les blocages

Suivi et informations sur le déploiement

Pour suivre le déploiement, on peut repérer les installations des PA "Orange", boîtiers noirs d'environ 20x40 cm qui peuvent être sur des poteaux. C'est à partir de là que Orange tire les lignes vers les PB, points de branchements vers les logements ; ces derniers sont de petits boitiers gris plats d'environ 15x20cm.

Attention, parce que d'autres boîtiers de PA identiques à ceux d'Orange peuvent être déployés pour d'autres réseaux privés de raccordement fibre d'entreprises, qui ne concernent pas les raccordements des particuliers. Le réseau "Orange infrastructures" de raccordements des particuliers peut être identifié par des inscriptions "*Orange*" sur les câbles et des étiquettes de numérotation sur les boîtiers de PA et PB

L'éligibilité pour Orange c'est quand - les câbles de fibre sont tirés jusqu'au PB posés par Orange (les locaux « raccordables »). – ORANGE doit alors avertir les FAI, qui ont à respecter un délai de 1 mois commun à tous les FAI ("Orange FAI" y compris) – pour que les locaux soient « éligibles » au branchement des abonnés sur le réseau fibre.

Le site d'Orange permet de connaître « la disponibilité de la fibre" (éligibilité) pour son adresse :

https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

De son côté L'ARCEP suit sur son site les installations des PMZ, pas les PA, mais surtout les PB à partir des informations fournies par Orange. il y a donc un retard certain quand on consulte le site. Sa terminologie du suivi du déploiement (« Déployé » (raccordable), « En cours de déploiement », «Raccordable sur demande », ou « Programmé » peut différer de celle de Orange, ce qui nécessite

un calage entre ces informations. Un logement doit être "raccordable" pour pouvoir être branché sur le réseau fibre. L'état "En cours de déploiement" correspond à la situation de travaux en cours entre le PM et le PB avec des délais variables, sans connaissance de l'état d'avancement

La fédération insiste sur les besoins criants de nombreux habitants qui ont des débits internet insuffisants pour le télétravail imposé par la COVID.

Orange précise que CIRCET a des objectifs de volume de lignes tirées, et établi ses plannings de déploiement sur des objectifs qui lui sont fixés en "volume de déploiement pour l'ensemble de la ville", ce qui peut expliquer qu'il aille en priorité au plus facile.

Orange a aussi des contraintes de volume assignées par le gouvernement, avec des amendes. Les taux (%) d'éligibilité dans les quartiers administratifs sont des d'indicateurs sur l'état du déploiement sur chaque QA.

Orange reste le responsable des études de charges sur les poteaux. Les réunions de COPIL, de coordination avec les services de la ville, sur les problèmes d'implantations des poteaux mises en place depuis un an permettent de réduire les délais d'obtention des autorisations et d'installation des poteaux pour le déploiement des lignes aériennes. TOUT devrait être terminé en 2023.